

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 84, avenue du Dix Septembre à Luxembourg se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (GEN) sise 84, avenue du X Septembre est une maison urbaine, mitoyenne (TYP) érigée au début du XX^e siècle. Elle est implantée dans le quartier Belair, à cette époque encore appelé « Neumerl ». Ce quartier, situé à l'ouest du centre-ville, s'est développé à partir de la fin du XIX^e siècle (suite au démantèlement de la forteresse) mais surtout dès le début du XX^e siècle et à partir de 1920, lorsque la commune de Hollerich a été incorporée dans la commune de Luxembourg. L'avenue du X Septembre est en outre un axe principal d'entrée à la ville (LHU).

L'immeuble sis au n°84 a été érigé en 1905¹ ensemble avec la maison voisine (n°82), comme l'indiquent les plans cadastraux et un millésime, tandis que le n°80 date de 1907. En effet, ces trois maisons (n°80-84) forment un petit ensemble présentant un aspect très similaire, dont une façade principale très décorative aux briques polychromées et pierres naturelles. Ceci est très caractéristique pour le style éclectique de cette époque. En effet, les éléments de décoration de la façade principale sont repris à différents styles du passé (PDR/AUT).

L'immeuble est divisé en trois travées d'ouvertures et s'élève sur trois niveaux, dont une partie est mansardée et une travée couronnée par une lucarne-pignon. Le niveau de cave est devenu visible par l'ajout d'une porte de garage au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Les encadrements des fenêtres et les autres éléments en pierre, tels que la corniche, présentent un décor très riche. En effet, les baies présentent des entablements sur corbeaux, des clés décoratives avec des éléments végétaux de part et d'autre, des allèges aux guirlandes ou aux décors abstraits. La corniche pose sur des modillons et une frise aux tables et glyphes. La lucarne-pignon se distingue par son fronton aigu et ses cinq amortissements pyramidés. La porte d'entrée en bois et verre avec son vitrail en imposte semble également être d'époque et s'intègre très bien dans le style éclectique du reste de la façade (AUT/PDR).

La façade postérieure est plus modeste, sans décorations, avec des simples encadrements de baie en pierres naturelles. S'agissant de la façade privée, non visible à partir de la voie publique, ceci est tout à fait typique pour ce genre et style d'immeuble.

La maison a conservé sa structure bâtie, à savoir les murs porteurs de même que les divisions verticales et horizontales (AUT/PDR). À l'intérieur, elle a également gardé divers éléments authentiques tels que : l'escalier avec son garde-corps en bois, des décorations en stucs sur les plafonds du couloir d'entrée, du salon et des chambres à l'étage, des stucs muraux sous forme de

¹ Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°2113 de l'exercice de 1905.

bande dans le couloir d'entrée et la cage d'escalier, des portes intérieures avec chambranles en bois ou encore une belle fenêtre aux vitraux abstraits dans cage d'escalier.

L'immeuble est un témoin très caractéristique et authentique pour son style et son époque de construction. En outre, il témoigne du développement démographique et urbanistique de la ville de Luxembourg, surtout du quartier de Belair au début du XX^e siècle. Ainsi, la maison présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal et urbanistique un intérêt public à être protégée.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 84, avenue du Dix Septembre à Luxembourg (no cadastral 590/1371).

Présent(e)s : Alwin Geimer, Anicet Schmit, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Gaetano Castellana, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes.

Luxembourg, le 22 novembre 2023